Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 25 novembre 2026

Pollution de l’air par l’ozone : renforcement des contrôles anti-pollution en Vaucluse



Après la mise en alerte du Vaucluse suite au dépassement des seuils d’information de la concentration d’ozone dans l’atmosphère du département, la préfète de Vaucluse vient d’annoncer le renforcement des contrôles anti-pollution.

Par délégation du préfet, AtmoSud, association agréée par l’État pour la surveillance de la qualité de l’air, informe la population et les collectivités territoriales de l’activation de la procédure préfectorale d’information-recommandation, aujourd’hui, le 18 juillet 2023.

Outre les recommandations sanitaires et comportementales diffusées auprès de la population en particulier pour les personnes sensibles, la préfète de Vaucluse, décide le renforcement :

• des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 25 novembre 2026

gendarmerie ;

• des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;

• de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;

• des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;

• contrôles du respect des prescriptions ICPE ;

• des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées.

Pour toute information complémentaire sur :
• l'évolution du pic de pollution : https://www.atmosud.org
• les recommandations sanitaires et comportementales : https://www.ars.sante.fr

Bulletin vidéo Territorial d'Atmosud du second trimestre